

Direction départementale des territoires
et de la mer de la Gironde
Service maritime et littoral

Arcachon, le 24/07/2020

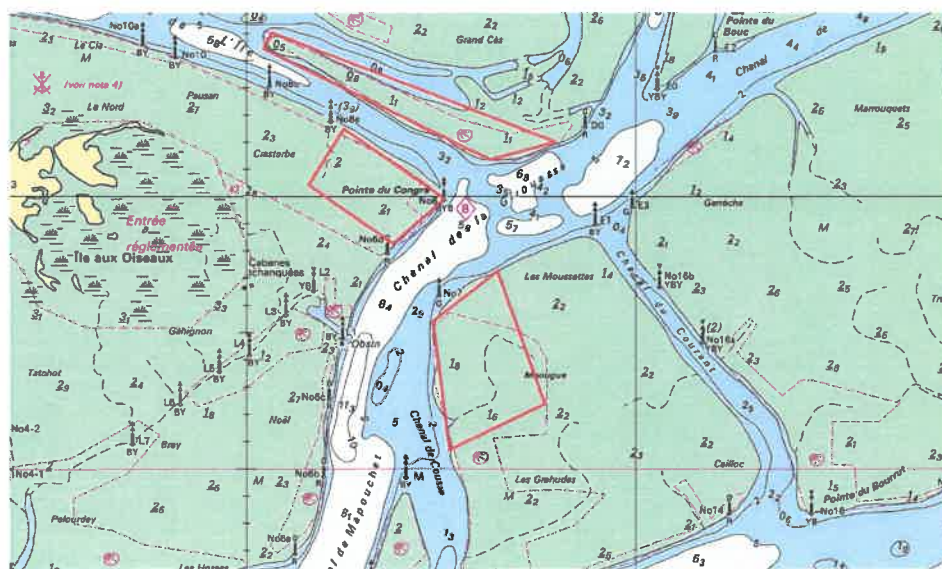

**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N°18 rectificatif

Les navigateurs sont informés que des chantiers ostréicoles non balisés constituent des dangers à la navigation à l'est de l'Île aux Oiseaux, dans le début du chenal Girouasse, sur trois secteurs situés autour de la pointe du Congrès.



Il est demandé aux navigateurs d'éviter de naviguer à proximité, notamment à marée haute, période pendant laquelle les chantiers sont rendus invisibles par l'immersion.